



Offre d'emploi – Camp de jour estival 2025 RESPONSABLES SERVICE DE GARDE

Le camp de jour sera en fonction 8 semaines soit du mercredi 25 juin au vendredi 15 août 2025 (congé férié et chômé le mardi 24 juin et le camp sera ouvert le mardi 1^{er} juillet avec indemnité compensatoire).

Heures hebdomadaires habituelles (été)	Nombre d'heures de travail avant le camp	Taux horaire avant le camp * **	Taux horaire pendant le camp incluant la Prime loyauté**	Date limite pour postuler
35h+	60 heures	16,25 \$	19,00 \$	20 février 2025

Conditions :

- Horaire de travail malléable habituellement de 6 h 45 à 9 h 30 et de 15 h à 18 h sauf si des tâches sont ajoutées (remplacement, sorties, etc.)

Tâches :

- Assurer l'ouverture et le bon fonctionnement du service de garde;
- Accueillir les parents et les enfants de façon professionnelle;
- Assurer le suivi entre les parents et l'animateur;
- Encadrer et surveiller les enfants qui sont sous sa responsabilité;
- Planifier, organiser et animer les activités sous sa responsabilité;
- Remplacer un employé absent ou aider dans un groupe;
- Raccompagner les enfants à pied entre certains bâtiments (Trottibus);
- Collaborer à la planification et à la réalisation des journées thématiques et activités spéciales;
- Maintenir l'ordre dans les équipements du camp;
- Voir au bien-être (hydratation, protection solaire, etc.) et à la sécurité de l'enfant.

- * Si le salaire minimum augmente au 1^{er} mai 2025, la hausse sera appliquée automatiquement au taux horaire en vigueur.
 ** La Prime loyauté est de 2,75 \$ de l'heure et est versée à la fin de l'été si les dates du contrat ont été respectées par l'employé/e et s'applique sur les heures travaillées durant l'ouverture du camp de jour.

Qualités requises :

Faire preuve de dynamisme, entregent, sens des responsabilités, flexibilité, facilité à coopérer avec les autres, écoute, patience, initiative, créativité, polyvalence. Être réaliste face à ses capacités et avoir une grande disponibilité.

Critères :

- Avoir terminé son secondaire 4 en juin 2025;
- Avoir une aisance à travailler avec les enfants ou du moins un intérêt;
- Posséder les qualités requises;
- Faire preuve d'ouverture face aux enfants ayant des besoins particuliers (handicap, incontinence, déficience, etc.) et être à l'aise de travailler auprès de ces enfants;
- Être un étudiant ou une étudiante dans un domaine relié à l'emploi constitue un atout;
- Posséder un diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur (DAFA) constitue un atout.

Comment déposer sa candidature :

Date limite : 20 février 2025

Les personnes dont les goûts et intérêts personnels s'apparentent avec l'un de ces postes doivent transmettre leur curriculum vitae au Service des loisirs et de la culture par le biais de l'un des moyens suivants :

- Par courriel : campdejour@saintpaul.quebec
- Par la poste : Municipalité de Saint-Paul, 10, chemin Delangis, Saint-Paul QC J0K 3E0
- Directement dans la boîte postale verrouillée située à l'entrée principale de la Mairie (10, chemin Delangis)

Service des loisirs et de la culture
450 759-4040, poste 252

